



ASSOCIATION CROQUAN  
9 BIS RUE DE L'ABBE ANNE – 14510 HOULGATE

# PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION 20/05/2022

## Présents :

- CHIRON Thomas (vice-président)
- SEGONDS Louis (trésorier)
- VITTOZ Lise (secrétaire)
- LESENECHAL Vincent (trésorier-adjoint)
- MANSOUR Jeanne (secrétaire-adjointe)
- FRESLON Bertrand (administrateur)
- FERRE Timothée (administrateur)
- STOREZ Thomas (salarié/invité)

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

## Ordre du jour :

- Bilan financier stages Hiver/Printemps
- Préparation saison été 2022
- Préparation rentrée club 2022-2023
- Chargé de mission compétition / Chargé de mission sortie SNE
- Recrutement BP JEPS rentrée 2022-2023
- Questions diverses

**Le vice-président ouvre le conseil d'administration à 20h10.**

### 1- Bilan financier stages Hiver/Printemps

Comme chaque année, l'association a proposé des stages d'escalade et de tir à l'arc sur les vacances d'hiver (14 février au 4 mars) et les vacances de printemps (11 avril au 6 mai).

Ces stages ont été proposés en matinée ou après-midi selon les zones de vacances afin de ne pas refuser l'accès à la salle aux groupes qui viennent toute l'année de manière hebdomadaire.

En termes de chiffres, les stages ont rapporté à l'association :

- Hiver : **5844.50€** toute activité confondue
- Printemps : **8679€** toute activité confondue

Soit un total de **14523.50€** sur les deux périodes de vacances.

Pour rappel, ce sont ces prestations qui permettent à l'association de rémunérer les salariés.

En ce qui concerne les stages à venir, le conseil d'administration a voté pour ouvrir :

- 2 créneaux le vendredi 27 mai après-midi (8 ans et + de 14h à 15h30 / Baby-grimpe de 15h30 à 16h30).
- Des créneaux en escalade uniquement la première semaine de juillet (du 4 au 8) pour les personnes déjà en vacances.
- Des stages la première semaine des vacances de Noël (du 19 au 23 décembre), période à laquelle l'association est habituellement fermée.

Pour rappel, les adhérents de l'association bénéficient de 50% de réduction sur les stages ou séances. Les inscriptions à ces stages se font de préférence en ligne via le site internet de l'association (celles pour cet été étant déjà lancées).

## 2- Préparation saison été 2022

Comme évoqué précédemment, l'association propose des stages d'escalade et de tir à l'arc chaque semaine (du lundi au vendredi) sur les vacances d'été avec plusieurs créneaux horaires par tranches d'âges tout au long de la journée.

En plus de ces stages, l'association intervient sous forme de prestations dans d'autres établissements (camping, village vacances...) pour proposer des séances de tir à l'arc de manière hebdomadaire.

Toutes ces interventions nécessitent un encadrement et c'est pourquoi le conseil d'administration a voté pour le recrutement d'un saisonnier sur le mois d'août en ciblant plusieurs profils (BPJEPS APT, licence ou deug STAPS, CQP tir à l'arc/escalade). Une annonce va être mise en ligne très prochainement.

En comparatif aux étés précédents, un créneau supplémentaire a été ouvert pour le baby-grimpe (3-7 ans) de 15h30 à 16h30 afin de répondre à la forte demande pour cette tranche d'âge (le créneau du matin étant assez vite complet).

## 3- Préparation rentrée club 2022-2023

Avec un record de licences jamais enregistrées dans le club jusqu'à présent (160 à ce jour pour la saison 2021-2022), l'association se doit d'anticiper l'affluence des demandes pour la prochaine saison.

Des modifications ont déjà été apportées aux séances actuellement en place :

- Les créneaux 8-12 ans passent de 1h15 de séance à 1h30 pour un temps effectif de grimpe plus conséquent
- Le créneau baby-grimpe du lundi (17h-18h) est déplacé au mardi sur la même tranche horaire pour des questions pratique et d'encadrement



Il sera demandé à partir de la rentrée 2022-2023 aux adhérents de choisir jusqu'à 2 créneaux où ils viendront chaque semaine et de s'y tenir afin que les moniteurs puissent anticiper chaque séance et ainsi permettre une progression constante des licenciés.

Chaque créneau sera limité en nombre de places afin de permettre un encadrement de qualité et un confort de grimpe pour tous.

Le créneau du mardi (18h-20h), réservé aux 13 ans et plus, peu fréquenté cette année deviendra un créneau « performance » afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent intégrer une démarche compétitive de profiter d'un entraînement spécifique.

Le conseil d'administration a voté pour la mise en place d'une séance réservée aux licenciés du club l'été (chaque mardi de 18h à 20h du 12 juillet au 23 août). La condition pour accéder à cette séance est d'avoir le passeport escalade jaune qui permet d'attester que le pratiquant possède une forme d'autonomie dans la pratique.

En ce qui concerne le prix de la licence pour la saison 2022-2023, le conseil d'administration a souhaité conserver le même tarif pour la cotisation club (part qui revient à l'association) et ne procédera pas à une augmentation du prix de la licence sauf si le comité territorial ou la ligue décident d'augmenter le prix de la part qui leur revient.

#### 4- Chargé de mission compétition / Chargé de mission sortie SNE

Comme inscrit dans les statuts, les administrateurs de l'association ne possédant pas de poste à responsabilité (président, trésorier...) peuvent occuper un poste de chargé de mission afin de répartir les tâches avec les salariés sur l'organisation de différentes choses.

Il est évoqué lors de ce conseil d'administration qu'un chargé de mission compétition (diffusion des informations concernant les compétitions aux adhérents, réception des inscriptions, organisation des déplacements...) serait bénéfique au développement de l'aspect compétitif dont les grimpeurs sont de plus en plus demandeurs.

Parmi les administrateurs présents, aucun candidat à ce poste, la question sera donc évoquée de nouveau lors du prochain conseil d'administration.

Il en va de même pour le poste de chargé de mission sortie SNE (planification annuelle des sorties, choix des sites de pratique, définition des groupes de niveaux, organisation des déplacements...).

#### 5- Recrutement BPJEPS rentrée 2022-2023

Chaque année, l'association continue de former des personnes au métier d'éducateur sportif, par le biais d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) qui se fait en alternance entre la structure d'accueil et le centre de formation.

Une candidature à un BPJEPS APT (Activités Physiques pour Tous) sous la forme d'un contrat d'apprentissage a été portée à l'association. Il a donc été convenu que le Julien AINEE (Président), Thomas CHIRON (Vice-président) et Thomas STOREZ (coordinateur) rencontrent la personne afin d'évaluer si le profil de la personne correspond aux besoins de l'association pour la rentrée 2022-2023.

Boubacar DIENG est actuellement en formation BPJEPS APT en contrat d'apprentissage qui court jusqu'en juin 2023.



## 6- Questions diverses

Louis SEGONDS (Trésorier) présente le trophée de l'aiguille organisé par son ancien club, Mortain (50). C'est une compétition ludique en site naturel d'escalade réservée aux catégories U10/U12/U14 dans laquelle les compétiteurs sont par équipe de 8 pour réaliser différents ateliers autour de l'escalade.

L'information va être relayée auprès des licenciés de l'association afin de savoir si certains sont intéressés et, le cas échéant, organiser un déplacement.

Cet évènement se déroule le samedi 11 juin 2022, la date limite pour les inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Le conseil d'administration est clôturé à 22h20.**

Le procès-verbal de cette réunion est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 20/05/2022

**Le vice-président,**

**CHIRON Thomas**



Paraphes :

